PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

COLOMBAN
JEUNE DE NATURE

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 468-2023-02, 478-2023-03, 1001-2024, 1002-2024, 1011-2019-04, 3005-2023-01, 3008-2023-01 ET 3011-2023-02

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Catherine Séguin, notaire et greffière de la susdite Ville, que lors de la séance ordinaire du 16 janvier 2024, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants:

- ✓ Règlement 468-2023-02 modifiant le règlement conernant l'utilisation des pesticides numéro 468, tel qu'amendé;
- ✓ Règlement 478-2023-03 modifiant le règlement 478-2012 concernant les politiques et procédures applicables à la gestion de l'eau, tel qu'amendé;
- ✓ Règlement 1001-2024 décrétant l'imposition des taux de taxation, de compensations et de la tarification de différents services municipaux pour l'année 2024;
- ✓ Règlement 1002-2024 tarification de l'ensemble des services municipaux 2024;
- ✓ Règlement 1011-2019-04 modifiant le règlement numéro 1011-2019 (version 2) concernant la qualité de vie, abrogeant et remplaçant le règlement 1011 tel qu'amendé;
- ✓ Règlement 3005-2023-01 modifiant le règlement gestion des matières résiduelles numéro 3005;
- ✓ Règlement 3008-2023-01 modifiant le règlement relatif à la distribution de sacs d'emplettes numéro 3008;
- ✓ Règlement 3011-2023-02 modifiant le règlement relatif aux installations septiques numéro 3011, tel qu'amendé.

Ces règlements peuvent être consultés aux bureaux de la Ville situés au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et 13 h à 17 h et le vendredi de 7 h 30 à 12 h et sur le site Internet à l'adresse suivante: www.st-colomban.qc.ca

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE DIX-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DE L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Catherine Séguin, notaire
Greffière
greffe@st-colomban.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

COLOMBAN
JEUNE DE NATURE

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 468-2023-02, 478-2023-03, 1001-2024, 1002-2024, 1011-2019-04, 3005-2023-01, 3008-2023-01 ET 3011-2023-02

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Catherine Séguin, notaire et greffière de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 19 janvier 2024 l'avis public ci-joint, en affichant une copie au bureau de la Ville et en publiant une copie sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante: www.st-colomban.qc.ca

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 19e jour de janvier de l'an deux mille vingt-quatre.

Catherine Séguin, notaire
Greffière
greffe@st-colomban.qc.ca